

COMMUNE DE

TORSACAR Prefecture

016-211603824-20250224-D2025364-DE
Reçu le 12/03/2025

16410 TORSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

délibération :
D_2025_36_4

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 19 Février 2025

Présents : 13

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

Pouvoirs :

JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

**Objet : Affectation du
résultat de fonctionnement
de 2024**

Absent(s) : GREGOIRE Hervé, JORAT David

Secrétaire de Séance : Marie-Line TARDY

Constatant que le compte administratif de 2024 présente un excédent de fonctionnement de 787 092.91 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement de 2024 comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	+ 164 221.30 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Ligne 002 du compte administratif N-1 :	+ 622 871.61 €
RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser) :	+ 787 092.91 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT :	+ 737 855.27 €
SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT :	+ 8 867.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT =	0 €
DECISION D'AFFECTATION	
AFFECTATION AU COMPTE R 1068 en investissement :	0 €
REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 :	787 092.91 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 24/02/2025, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le.....**12 MARS 2025**.....